

MARCILLY

Informations

MAI 2023

N° 205



BUDGET 2023

Lors de la séance du Conseil Municipal du 03 avril, le budget 2023 a été voté. Il s'élève à **461 986,72 €** et se répartit de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT : 287 730,72 €

INVESTISSEMENT : 174 256,00 €

Dans l'attente de subventions complémentaires, le contrat rural est suspendu pour l'année 2023.

Dans l'objectif de réduire les factures d'énergie, des subventions sont également sollicitées afin de changer les lampes de l'éclairage public.

Très prochainement, chaque habitant de Marcilly sera appelé à donner son avis sur des projets d'investissement de la commune dans le cadre du Budget Participatif, Ecologique et Solidaire de la Région Ile-de-France. Les modalités de participation vous seront communiquées en temps et en heure ; nous vous invitons vivement à participer car l'attribution des subventions dépendra de la plus ou moins grande participation. Merci d'avance !

Le carrefour de la rue des Epinettes et de la rue de la Borne Blanche en direction d'Etrépilly doit être reprofilé afin d'éviter que les camions arrachent la bordure. Une subvention est sollicitée auprès du Département.

Les notes de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2022 et du budget 2023 sont consultables sur le site de Marcilly.

TAXES DIRECTES LOCALES 2023

Compte tenu de la situation inflationniste que nous connaissons, il a été voté une augmentation de 8 % de la taxe sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti soit respectivement :

- **TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES : 33,27 %**
(dont 18% en provenance du Département suite à la réforme de la taxe d'habitation)
- **TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES : 48,93 %**

A compter de 2023, le taux de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires et autres peut à nouveau être modulé par les collectivités locales.

- **TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET AUTRES : 12,11 %**

TRAVAUX DE RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

La Communauté de Commune du Pays de l'Ourcq lance des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement suite à la détection de fuite d'Eaux Claires Parasites Permanentes. Marcilly est concerné au niveau de la rue des Epinettes et de la rue du Moulin. Les travaux d'études sont en cours d'où la présence de géomètres sur la commune. Les travaux sont prévus en 2024.

FÊTE DU VILLAGE - Les 20, 21 et 22 mai 2023

Dès le samedi après-midi, manèges et auto scooter assureront l'animation des petits et grands et le lundi à partir de 17h des tours gratuits seront proposés.

L'ASSOCIATION FÊTES ET LOISIRS DE MARCILLY

Vous invite à participer à la **FÊTE DU VILLAGE**

Comme d'habitude, les membres de l'Association Fêtes et Loisirs passeront à votre domicile à partir du 9 mai pour vous proposer des cartes de tombola au prix de 3€ qui vous permettront de **PARTICIPER UNIQUEMENT AU TIRAGE DE LA TOMBOLA du dimanche après-midi.**

SAMEDI 20 MAI AU SOIR À LA SALLE POLYVALENTE - OUVERTURE DES PORTES À 19h30

Nous vous proposons un dîner dansant

MENU

Apéritif agrémenté

Paella Préparée sur place par le traiteur « Estragon et ciboulette »

Salade - Fromage

Dessert – Café ou Thé

Vin à discrétion

!!! APPORTEZ VOS COUVERTS !!!
(ASSIETTE, COUTEAU, FOURCHETTE, VERRE...)

Tarif adulte 20 € - Enfant de 6 ans à 15 ans inclus 15 €
Places limitées à 90 personnes

Réservation chez Mme BLANPAIN Marie-Christine - 16 rue des épinettes entre 15h et 20h - 06.20.16.87.73

Date limite des inscriptions **le mardi 16 mai 2023**

PAIEMENT À RESERVATION !!!

BAL OUVERT À TOUS À PARTIR DE 22h30

« DJ ARNO aux platines »

DIMANCHE 21 MAI 2023

DÉFILÉ COSTUMÉ SUR LE THEME « Hippies, seventies »

Rendez-vous le matin à 10h à la Ferme Hangar rue des Epinettes

10h30 DÉFILÉ – DISTRIBUTION DES BRIOCHES

À la fin du défilé, nous vous invitons à venir partager avec nous le pot de l'amitié offert dans la cour de l'école.
À cette occasion, des tours de manèges seront offerts par l'Association, pour les enfants qui auront participé au défilé.

L'après-midi animation surprise

BUVETTE - MERGUEZ - SAUCISSES - FRITES

Dans la soirée : TIRAGE DE LA TOMBOLA

LUNDI 22 MAI 2023

Dernière journée de la fête.

VENEZ LA PARTAGER AVEC NOUS autour des manèges et du Barbecue.

Nous serons heureux de vous servir dans une ambiance familiale et sympathique.

N'hésitez pas à devenir membre de notre groupe privé Facebook « Marcilly Association du village (AFLM) », vous aurez accès à toutes les informations concernant nos animations.

GOÛTER DES ÂÎNES

En marge de la fête communale, Dominique DUCHESNE et le Conseil Municipal invitent les aînés autour d'un goûter : Lundi 22 mai 2023 à 15h00 à la salle des fêtes (confirmation de présence obligatoire en mairie).

LE CLUB DE L'AMITIÉ (ASSOCIATION)

Que vous soyez jeune, moins jeune...que vous ayez un esprit de compétition.

Mordu(e) de jeux de société ou autres avec une envie de partager un vrai moment de détente, d'échange, de rigolade, le Club de l'amitié de Marcilly sera ravi de vous accueillir.

Rejoignez-nous tous les jeudis après-midi à partir de 14h30 dans la salle du conseil municipal.

Dominique Courtois (Président), Sylvie Colson (Secrétaire) et Christine Blanpain (Trésorière)

TERRAIN MULTISPORTS

Il a été constaté que des papiers, bouteilles, vêtements oubliés... sont laissés aux abords du multisports. Il est impératif que les personnes qui pratiquent le basket-ball, le football dans l'enceinte, ne laissent rien traîner avant leur départ. Vous devez jeter vos détritiques dans une des poubelles situées proches du multisports. Nous rappelons qu'après 22h, il est demandé à chaque habitant de Marcilly d'éviter tous bruits : discussions, musiques, bruits de ballons pour la tranquillité de chacun...

SAMEDI 13 MAI
TOURNOI DES P'TITS LOUIS

Edition #1

Rendez-vous à 14 heures
Au terrain multisports

- Tournoi de football
- Réservé uniquement à la jeunesse de Marcilly
- 3 contre 3
- 2 classements : moins de 6 ans, 7 ans et plus
- 1 boisson achetée ou 1 paquet de gâteau (sous emballage) ou 1 sachet de bonbons fermé PAR PARTICIPANT
- Inscription des équipes : **06.16.54.26.17**

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE MATERNELLE – RENTRÉE 2023/2024

Vous pouvez inscrire votre enfant à l'école maternelle du Grand Chemin à Varredes pour la rentrée 2023.

Sont concernés :

- Les enfants nés en 2020
- Les enfants nés en 2018 et 2019 scolarisés dans un autre établissement et arrivant sur la commune pour la rentrée.

Merci de vous rendre en Mairie au plus vite (aux heures d'ouverture) avec les documents suivants, afin d'avoir une feuille de pré-inscriptions :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le carnet de vaccination de votre enfant
- Le certificat de radiation si votre enfant était scolarisé dans une autre école

Vous pourrez ensuite contacter l'école maternelle LE GRAND CHEMIN :

Directrice : Mme Morel Julie - Ruelle Jean Piettre 77910 Varredes

Tél. 09.77.92.42.60 / ce.0772554h@ac-creteil.fr

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

La mairie **rappelle** qu'une déclaration préalable de travaux (DP) est obligatoire avant tout début de travaux modifiant l'aspect initial de votre habitation : création d'ouverture, ravalement, agrandissement de l'habitation ou création d'une annexe, d'un portail, d'une clôture, installation de panneaux photovoltaïques, ...

Un permis de construire peut-être exigé en fonction de la nature des travaux.

La fin des travaux doit aussi obligatoirement faire l'objet **d'une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux** pour toute Déclaration Préalable ou Permis de Construire.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie pour être en conformité avec la loi et sur le site servicepublic.fr concernant les « CERFA » à utiliser.

! RAPPEL : POUR QUE NOTRE VILLAGE RESTE BEAU

- **De nombreuses déjections de chiens sont régulièrement constatées sur les trottoirs de la commune, aux abords de l'église, du cimetière et dans l'espace de jeux réservé aux enfants. Lors des promenades quotidiennes avec leur chien, nous demandons aux propriétaires de se munir de sacs plastiques pour ramasser les déjections et de les jeter dans une poubelle.**

« Il n'y a pas de chien errant dans la commune.

Les habitants du 7, du 10A rue des Mousseaux, du 20 bis rue du moulin et bien d'autres ne doivent pas subir régulièrement les déjections canines devant leur habitation ; et, de devoir installer des affichages pour le manque de civisme de certains propriétaires canins ! »

- Les chiens doivent être tenus en laisse et ceux de catégorie 1 doivent obligatoirement être déclarés en mairie.
- Il est constaté de plus en plus de mégots dans le village et encore plus sur le parvis de l'église. Les mégots de cigarettes représentent 40 % des déchets récupérés dans les villes, il met en moyenne 12 ans pour se dégrader totalement.
« Jeter son mégot n'est pas un geste banal mais bel et bien une action polluante qui pèse lourdement sur notre environnement et notre qualité de vie. Un geste qui s'avère coûteux, tant pour la collectivité que pour la nature. Contraventions de 68 € pour sanctionner le geste de jeter des mégots sur la voie publique »
- Promeneurs, n'hésitez pas à ramasser les papiers et autres déchets laissés dans notre campagne.
- Chaque habitant du village est tenu d'entretenir le trottoir qui longe son habitation (retrait des mauvaises herbes, des papiers et autres déchets).
- Le ramassage des poubelles se fait de manière automatisée. Après le ramassage des bacs jaunes, régulièrement des emballages se retrouvent au sol, dans nos rues. Elles sont dues au trop plein de certains bacs. Nous remercions chacun de bien vouloir les ramasser lorsque cela se produit et surtout de ne pas surcharger les bacs dont le couvercle doit être bien fermé. Si vous considérez que votre bac n'est pas assez grand, vous pouvez faire une demande de bac plus grand auprès de Covaltri (01 64 20 52 22 ou contact@covaltri77.fr)



DÉCHETS VERTS

Depuis le 07 avril, les déchets de tontes de pelouses et petits branchages sont collectés par COVALTRI chaque vendredi dans les bacs verts. Les grosses branches doivent être déposées en déchetterie.

En dehors des périodes de collecte, les bacs doivent être rentrés et non laissés sur le domaine public.

RAPPEL IMPORTANT

Sont acceptés UNIQUEMENT dans le bac des déchets végétaux :
Les tontes, les tailles, les feuilles.

Sont interdits :

Les sacs (plastique, de terreau, poubelle), les souches d'arbre, les branches de plus de 80 cm de long et 5 cm de diamètre.

Merci de respecter ces règles afin que les déchets végétaux soient bien valorisés.

Par ailleurs, avec l'arrivée des beaux jours, il est rappelé les heures d'utilisation des tondeuses, débroussailluses ou autres :

- Interdit en semaine **après 20 h**

Toléré le dimanche et jours fériés **entre 10 h et 12 h uniquement**

ABEILLES

Si vous constatez un essaim d'abeilles dans la commune, ne faites rien si ce n'est de prévenir M. Barré Richard, apiculteur, situé sur la commune de Forfry (06.82.10.51.29).

COLLECTE ET RECYCLAGE DES BOUCHONS PLASTIQUES

Vous pouvez déposer vos bouchons plastiques chez Mr COLSON Patrice – 13 rue des Mousseaux qui se chargera de les déposer auprès d'une association afin de les recycler.

EN BREF

- Avec le moteur de recherche GOOGLE et en tapant : « COUPURE ENEDIS » puis en rentrant : « 77139 MARCILLY », vous pouvez connaître les raisons de la coupure électrique.
- Téléchargez l'application PANNEAU POCKET sur votre smartphone et soyez informé de l'actualité de votre commune et de la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq : CC du Pays de l'Ourcq 77440.
- Si vous rencontrez des problèmes concernant la collecte des déchets, appelez COVALTRI au 01 64 20 52 22 en priorité ou adressez un mail à lh.marcilly77@gmail.com

Collecte des encombrants : la collecte est sectorisée et organisée 1 fois/trimestre : vous devez prendre rendez-vous avec Covaltri en vous inscrivant au préalable.

Tél : 0 801 902 477 ou www.encombrants-covaltri77.com

- **2 assistantes maternelles agréées sur la commune :**
 - ➔ Mme SEBILLE KALA CELINE : 06.51.94.50.41
 - ➔ Mme LIEVRARD AURELIE : 06.99.85.90.72
- **Location de la salle des fêtes :**

Les tarifs de réservation de la salle des fêtes sont pour les habitants de Marcilly à 400 € et à 550 € pour la 2ème location (dans les 12 mois suivants la 1^{ère} réception). Du vendredi jusqu'au lundi.
- **OFFRE DE STAGE (commune de Marcilly) :**
 - Description de la mission : Le stagiaire devra accompagner l'agent technique dans ses tâches quotidiennes (entretien de la voirie, des espaces verts, du cimetière, désherbage, entretien communal...
 - Profil recherché : aucun niveau de qualification requis mais une bonne écoute et de la motivation sont demandées.
 - Durée du stage : 2 mois
 - Stage non rémunéré
- **COVOITURAGE :** Vous voulez vous déplacer sans emprunter les transports en commun ?
Covoiturez et optez pour un moyen de transport plus convivial, écologique et économique
 - ⇒ **Vous êtes conducteur ?**
Téléchargez l'application BlablacarDaily, Karos ou Klaxit et inscrivez-vous afin d'y proposer vos trajets de covoiturage.
 - ⇒ **Vous êtes passager ?**
Rendez-vous sur l'une des trois applications ci-dessus ou sur le site Île-de-France Mobilités pour réserver votre trajet.
Si vous avez un abonnement Navigo mensuel, annuel ou imagine R, 2 trajets par jour vous sont offerts.
<https://cutt.ly/L9clW87>
- **TRANSPORTS EN COMMUN :**

Envie de vous déplacer vers Lizy-sur-Ourcq, La Ferté-sous-Jouarre, Meaux et Roissy CDG depuis votre commune ?
La Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq (CCPO), avec Île-de-France Mobilités, a imaginé une fiche transport pour faciliter vos déplacements. Renseignements : sur application Panneau Pocket « Marcilly », flyers disponibles à la mairie ou 01.60.61.55.00
- **RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE :**

La CCPO en partenariat avec France Rénov' met à votre disposition des permanences dans le but de vous conseiller sur la rénovation énergétique du bâti, pour les particuliers et les professionnels.
Pour prendre RDV : 06.24.07.11.36 ou sure@paysdelourcq.fr

DES COMMERCANTS AU SERVICE DES HABITANTS

⇒ **SECRET GARDEN**

Wedding-planner (chef de projet chargé d'organiser un mariage) & officiante de cérémonie laïque
Organisation et décoration de tous vos événements.

www.secretgarden-evenementiel.fr

Facebook : *secret garden evenementiel* / Instagram : *secretgarden_evenementiel* – 06.70.30.70.29

⇒ **LE PANIER DE JULIETTE : Votre épicerie itinérante**

Produits locaux – Vrac – Frais – Pains – Viennoiseries – Produits d'entretien cosmétiques

Tous les mardis de 10h à 11h - PLACE DE L'ÉGLISE / lepanierdejuliette@gmail.com – 06.64.68.20.14

⇒ **LE CLOS DU MOULIN**

Traiteur – Organisation de réceptions (Réception, mariage, cocktail, buffet, plateaux repas, cuisine à Domicile)
3 rue du Moulin 77139 Marcilly

Erwan Morin 06.47.81.66.38 – traiteur.leclosdumoulin@gmail.com - Facebook

⇒ **PIZZA OCÉANE**

Tous les mardis de 17h30 à 21h15

Facebook : *pizza.oceane77* – 07.66.19.28.86

⇒ **Garage MPC *Relais Colis***

Mécanique – Préparation moteur – restauration complète

12 bis rue des Mousseaux 77139 Marcilly

mignon.racing@sfr.fr – 06.03.37.25.38 – Facebook : *garagempc*

⇒ **MG LOISIRS LOC**

Gardiennage de véhicules de loisirs : auto, moto, quad, buggy, jet-ski, bateau, camping-car

12 bis rue des Mousseaux 77139 Marcilly

Contact.mgloisirsloc@gmail.com – 06.03.37.25.38 – Facebook : *MG Loisirs Loc*

ÉTÉ 2023

VACANCES

L'été approche, de nombreuses activités pour les enfants seront proposées par la Communauté de Commune du Pays de l'Ourcq pendant les vacances d'été à découvrir sur www.paysdelourcq.fr ou sur Appli panneau Pocket CC du pays de l'Ourcq.

TRANQUILLITÉ VACANCES

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence par la gendarmerie, un formulaire « Opération Tranquillité Vacances » est disponible sur le site servicepublic.fr.

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à Maona CICERON né le 22 février 2023.

Mme le Maire et son conseil souhaitent la bienvenue aux nouveaux résidents de Marcilly

Prenez soin de vous et des vôtres,
Le Conseil Municipal

Mairie – 1 rue de Louvin – 77139 MARCILLY

Tél : 01 64 36 66 96 – Mail : mairie.marcilly77@outlook.com

Site Web : marcilly77.fr

Horaires mairie : lundi de 17h à 19h, vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous.